

Production d'animaux issue des cheptels bio

Résumé de l'étude – septembre 2020



Un déficit de production en viande bovine bio française

Que ce soit dans la quête d'un meilleur équilibre économique ou par conviction, de plus en plus d'éleveurs bovins convertissent leur système de production à l'agriculture biologique. En 2017, 4,9 % des vaches françaises se trouvaient dans des ateliers en agriculture biologique, mais pourtant moins de 2 % de la viande bovine consommée en France était sous label AB (Agriculture Biologique). Ce décalage peut s'expliquer d'une part par les fuites de certains animaux vers des filières aval conventionnelles (déclassement), et d'autre part par un manque de finition des animaux en bio, déjà mis en évidence par les études GenAB et Zorg-cows (2017). Pourtant, les pouvoirs publics affichent des objectifs ambitieux pour la consommation de produits bio, notamment à travers la restauration collective.
 → Cette étude a pour but de mieux connaître la production actuelle d'animaux issue des élevages bio, qualitativement et quantitativement.

LA QUESTION :
 Quels animaux produisent les élevages bovins bio français ?
 Quelles marges de manœuvre pour augmenter la production ?

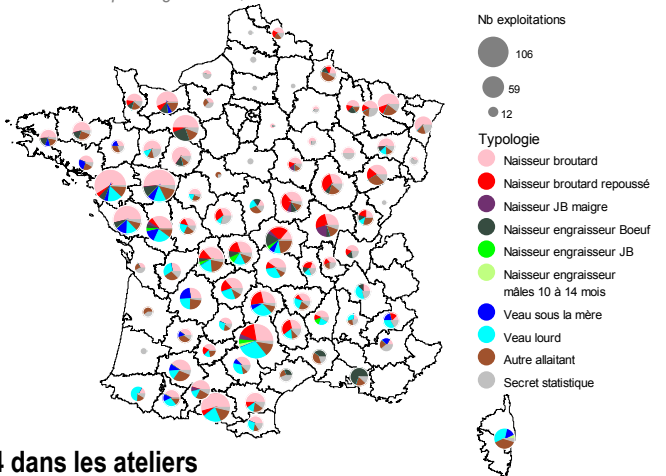
Étude de **96%** des cheptels bio de 2010 à 2018

Repérer les élevages bio au sein des données d'identification animale

Nous proposons dans ce travail une analyse de la production issue des élevages certifiés en bio, grâce à la mise en relation des données d'identification des exploitations sous label (Agence Bio), généralement identifiées par leur SIRET, et les données de traçabilité animale SPIE-BDNI et Normabev, où les cheptels bovins sont identifiés par leur numéro EDE. Dans 90 % des cas, la mise en relation a bien fonctionné entre les exploitations Agence Bio et les numéros de cheptel. Pour 10 % des exploitations en revanche, nous avons relevé des incohérences, dont une part seulement a pu être corrigée au cas par cas. Cette correction manuelle nous permet de présenter dans cette étude des résultats pour **96 % des exploitations bio** ayant des bovins de 2010 à 2018. La référence des exploitations conventionnelles présentées dans ce travail correspond ainsi au reste des numéros de cheptels. Dans l'ensemble des cas, nous avons considéré que le cheptel était intégralement certifié AB deux ans après la date d'engagement.

Carte des exploitations bio de type allaitant en 2018

Idèle d'après Agence Bio, SPIE / BDNI et Normabev – Carte & données

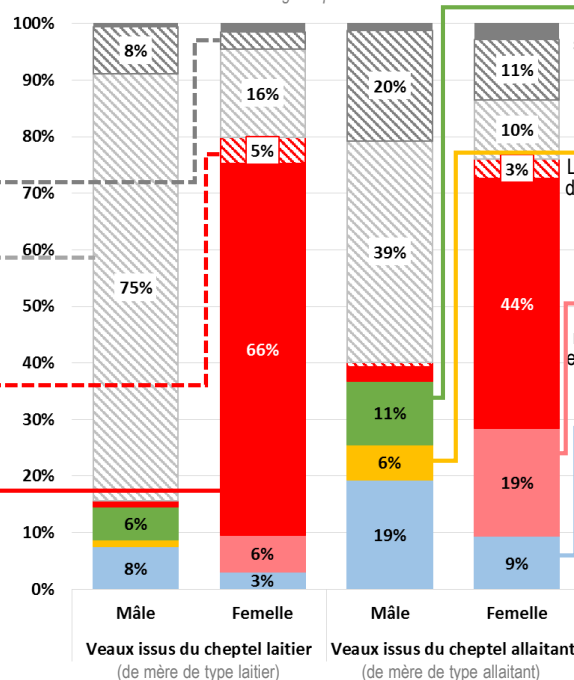


Devenir des veaux nés dans les ateliers bio

Cette représentation permet de visualiser le devenir de la cohorte née en 2014 dans des exploitations bio, au 31 décembre 2018. En particulier, il ressort qu'une part importante de la cohorte a quitté les filières bio (en hachuré), tandis que les animaux finis dans les exploitations bio affichent un profil légèrement différent du conventionnel.

Devenir des veaux nés en 2014 dans les ateliers bio, au 31 décembre 2018 – hors mortalité

GEB - Institut de l'élevage d'après SPIE/BDNI et Normabev



avantage de Bœufs

6 % des mâles laitiers et 11 % des mâles de mère allaitante sont valorisés sous forme de bœufs par les exploitations bio. Cette proportion est nettement plus forte qu'en conventionnel pour les mâles du cheptel allaitant (3 %), mais au contraire plus faible en élevage laitier (9 %).

Les Jeunes Bovins finis, très rares

L'engraissement de jeunes bovins est largement minoritaire dans les ateliers bio, alors qu'elle représente 41 % du devenir des mâles de type allaitant en conventionnel. Beaucoup de mâles sont ainsi exportés comme broutards, à l'international ou vers les ateliers d'engraissement conventionnels

Génisses finies

La finition de génisse de boucherie est légèrement moins répandue en élevage biologique qu'en conventionnel, où elle représente 8 % du devenir des femelles du cheptel laitier, et 22 % du devenir du cheptel allaitant,

Veaux de boucherie

Les veaux finis sont bien plus représentés en élevage allaitant biologique qu'en conventionnel. En élevage laitier au contraire, l'immense majorité des mâles quittent les ateliers bio pour être finis dans des ateliers conventionnels

Export vif à l'international

Animaux exportés au départ d'un atelier bio

Vente en maigre vers cheptels non bio

Animaux vendus en vifs à des cheptels ni bio ni en conversion. Les animaux y sont alors engraisés en veaux de boucherie (mâles laitiers en particulier), jeunes bovins (mâles allaitants) ou encore en génisses

Reproduction hors cheptel bio

Animaux quittant les cheptels bio avant reproduction

Reproduction dans les cheptels bio ou en conversion

Animaux passant en reproduction dans un cheptel bio ou en conversion, indépendamment de leur devenir ultérieur :

- Vache dès son 1^{er} vêlage
- Taureau à partir de la limite d'âge 36 mois.

La part des femelles nées en 2014 et consacrées au renouvellement était plus faible que la moyenne nationale en élevage laitier (77 %), mais comparable en élevage allaitant (46 %).

Une étude financée par



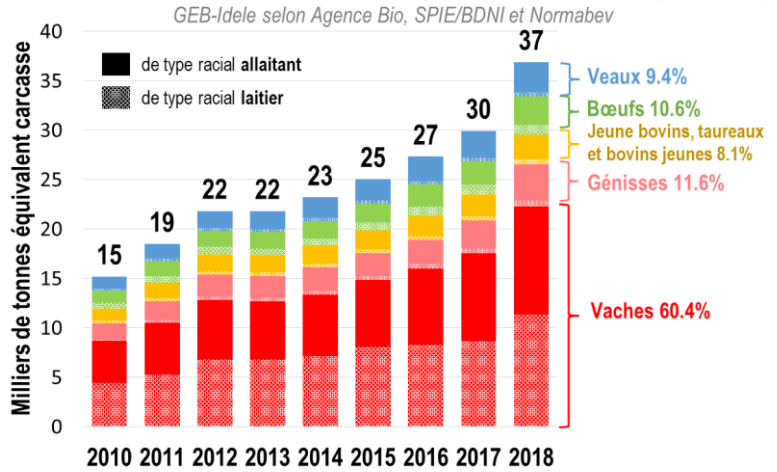
La production issue des élevages Bio, en hausse prononcée

La production d'animaux finis issus des élevages bio est en augmentation depuis 2010, avec des phases de croissance plus prononcée entre 2010 et 2012, et surtout entre 2017 et 2018.

En 2018, le volume total d'animaux finis issus de ces élevages s'élevait à **37 000 tonnes équivalent carcasse** (tec). En revanche, il nous est actuellement impossible de nous prononcer sur la part effectivement abattue et valorisée sous label « Agriculture Biologique ».

Les **vaches** représentent plus de 60 % du volume de production, suivies par les **génisses** (11,6 %), les **bœufs** (10,6 %), puis les **veaux** (9,4 %), et enfin les **autres mâles dont les jeunes bovins**, qui plafonnent à 8,1 %. Ce profil diffère sans surprise du global national, où les vaches et les bœufs pèsent bien moins lourd dans la production, avec respectivement 44 % et 4 % des tec produites, tandis que les jeunes bovins et autres mâles y sont plus importants (26 %), de même que les veaux (13 %, toutes exploitations).

Bovins issus des élevages bio et abattus en France (1000 tec)

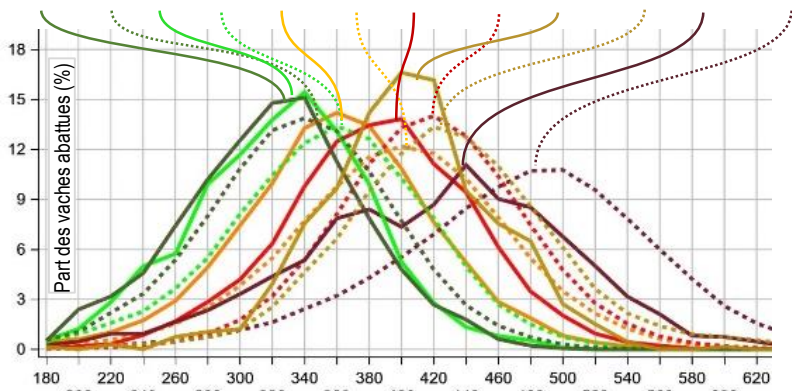


69 700
vaches
abattues
issues d'élevages
bio en 2018

La vache, production phare issue des élevages bio

Le nombre de vaches vendues pour abattage par les exploitations bio a doublé en 7 ans, jusqu'à atteindre 69 700 têtes en 2018, dont 30 000 de type racial allaitant et 39 700 de type laitier ou mixte. La proportion de type laitier reste plutôt stable entre 2010 et 2018, et représente 56 % des têtes, 48 % des volumes en raison du moindre poids moyen.

SALERS		AUBRAC		LIMOUSINE		CHAROLAISE		ROUGE D.P.		BLONDE D'A.	
Bio	Conv.	Bio	Conv.	Bio	Conv.	Bio	Conv.	Bio	Conv.	Bio	Conv.
328	345	335	362	369	405	394	426	412	439	428	482



Poids moyen et distribution du poids carcasse des vaches (kg)

Idele d'après Agence Bio, SPIE / BDNI et Normabev

Des vaches bio plutôt légères...

La question de la difficile finition des vaches dans les exploitations bio avait déjà été montrée lors de l'étude GenAB conduite en 2017. Les analyses menées dans le cadre de cette étude prolongent ce constat, et en 2018, les vaches affichaient des poids carcasse en moyenne inférieurs au conventionnel. Cette tendance s'observe pour l'ensemble des races, mais elle est particulièrement marquée pour la Blonde d'Aquitaine (-54 kgéc, soit -17 %), la Limousine (-36 kgéc soit -9 %) ou encore la Charolaise (-32 kgéc soit -8 %). Pour les races rustiques l'écart est légèrement moins prononcé : -17 kgéc en Salers (-5 %) et -27 kgéc en Aubrac (-7 %). Cet écart en moyenne se traduit par un décalage des courbes de poids (graphe ci-contre), avec un pic décalé de 20 à 40 kg selon les races.

Adéquation offre / demande bio :

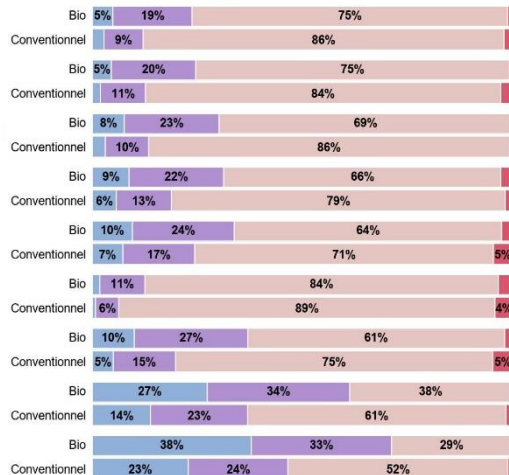
Les vaches de conformation R, O ou P et de poids carcasse entre 350 et 400 kg s'insèrent malgré tout dans les débouchés GMS, du fait de l'importance de la viande hachée parmi les viandes bio. (projet BioViandes, 2018)

Pour chacune des races, les vaches issues des élevages biologiques sont plus nombreuses à présenter des notes d'engraissement et de conformation inférieures au conventionnel (ci-contre).

Les vaches laitières sont particulièrement maigres : 61 % de note 1 ou 2 contre 37 % en conventionnel pour la Prim'Holstein, 71 % contre 47 % en Montbéliarde.

... et des notes d'engraissement et de conformation en retrait

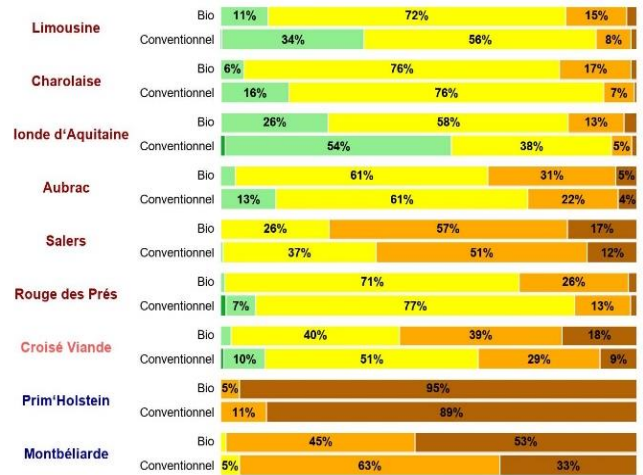
(très maigre) 1 2 3 4 5 (très gras)



Engraissement des vaches par race en 2018

Idele d'après Agence Bio, SPIE / BDNI et Normabev

E U R O P



Conformation des vaches par race en 2018

Idele d'après Agence Bio, SPIE / BDNI et Normabev



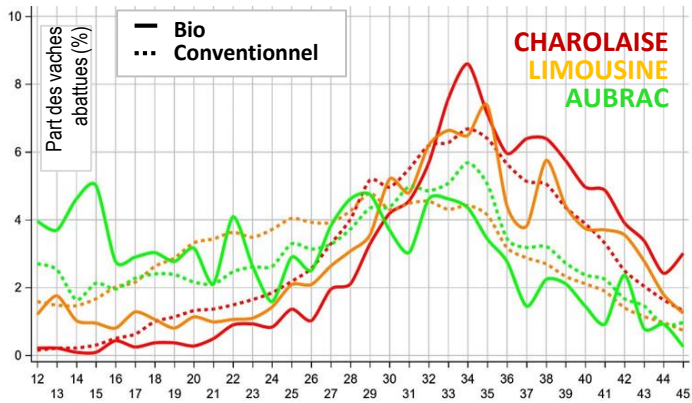
Production issue des cheptels bio

Résumé de l'étude – septembre 2020



Les génisses, pour 82 % de type viande

13 900
génisses
abattues en
2018



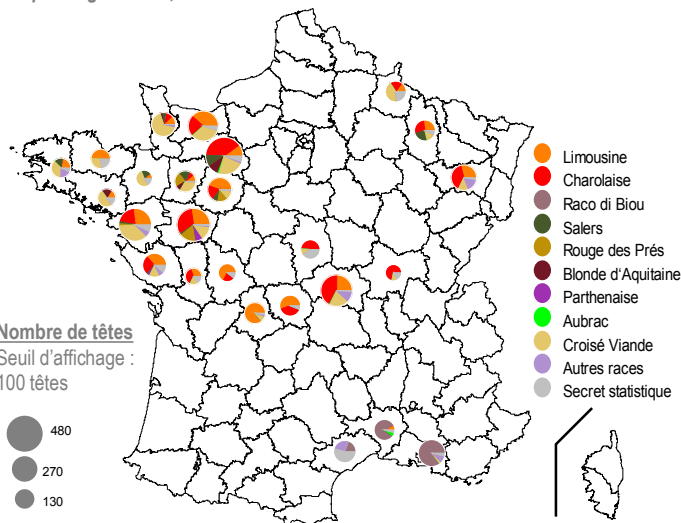
Distribution de l'âge à l'abattage des génisses (mois)

Idele d'après Agence Bio, SPIE / BDNI et Normabev

Les génisses fines produites par les exploitations bio étaient en 2018 en grande majorité de type viande (11 500 têtes, dont 800 croisées Lait * viande). Les génisses allaitantes sont le plus souvent abattues autour de 3 ans, à l'exception de l'Aubrac qui peut être abattue bien plus jeune et même en deçà de 2 ans (graphe ci-contre). La production de génisses affichait en 2018 une progression record, en hausse de 29 % par rapport à 2017. En particulier, la production de génisses laitières a plus que doublé entre 2016 et 2018, même si elle reste minoritaire. Elle se concentre en particulier dans quelques départements de l'Ouest : (Loire-Atlantique, Mayenne, Ille-et-Vilaine et Manche). Les poids des génisses de type viande restent globalement stables, mais celui des laitières a connu une baisse notable entre 2015 et 2018 (-15 kgéc en moyenne).

Département d'origine des bœufs finis issus des cheptels bio

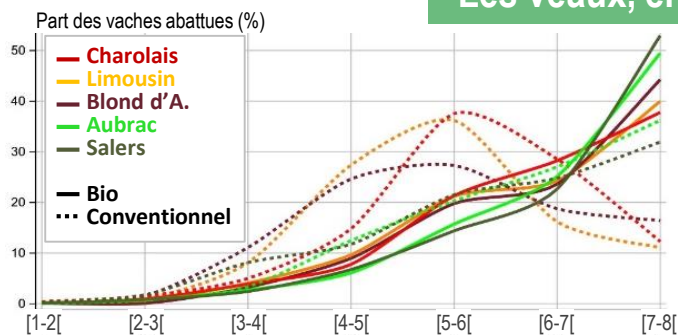
Idele d'après Agence Bio, SPIE / BDNI et Normabev. Carte réalisée avec Cartes et Données.



Les bœufs, production de l'Ouest

En 2018, les exploitations biologiques françaises ont produit **10 700 bœufs castrés**, en progression de 18 % par rapport à l'année précédente. La carte ci-contre présente la répartition de la production sur le territoire national, selon le département de dernière exploitation détentric. Les bœufs issus des cheptels bio sont essentiellement produits dans l'Ouest de la France, mais également dans l'Est, dans le Nord du Massif Central (Allier notamment) ou encore sur le pourtour Méditerranéen et plus particulièrement en Camargue avec la race Raco di Biou. La majorité des bœufs sont abattus entre 2 et 3 ans, et affichent des poids moyens allant de 317 kgéc pour les Prim'Holstein à 423 kgéc en pour les Charolais, 40 kgéc en deçà de la moyenne française (bio + conventionnel). Le poids des bœufs affiche plutôt un repli sur les dernières années.

Les veaux, en majorités abattus à 7 mois dans les élevages bio



Distribution de l'âge à l'abattage des veaux (mois)

Idele d'après Agence Bio, SPIE / BDNI et Normabev

La production de veaux finis de moins de 8 mois issus des cheptels bio a atteint 24 300 têtes en 2018, en hausse de 11 % / 2017.

Ces veaux affichent un profil bien différent des veaux issus des cheptels conventionnels : ils sont pour 90 % de type viande, et abattus plus âgés. On observe que ces veaux sont en grande majorité abattus entre 7 et 8 mois (graphe ci-contre), tandis que les veaux issus des élevages conventionnels dépassent rarement les 7 mois (à l'exception des races rustiques). De ce fait, le poids moyen des veaux est moins grevé : 154 kgéc à 6,5 mois en moyenne pour les veaux limousins issus des élevages bio, contre une moyenne nationale à 157 kgéc à 5,5 mois pour la même race.

Le croisement, de plus en plus largement utilisé par les éleveurs laitiers en bio

La pratique du croisement est largement répandue en élevage laitier bio, où un tiers des naissances étaient de type croisé lait x viande en 2018. Cette proportion a largement progressé entre 2013 et 2018 (graphe ci-contre), et est bien plus forte qu'en conventionnel, où elle n'atteignait encore que 18,3 % des naissances en 2018.

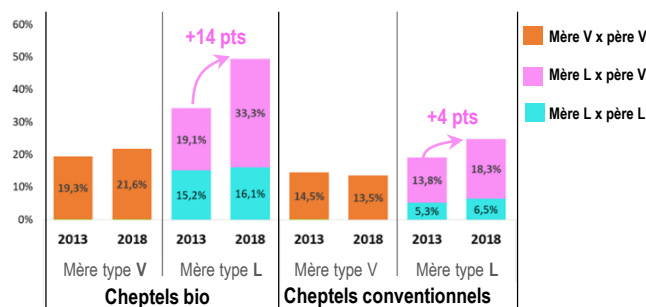
Les croisements les plus pratiqués en 2018 étaient les mêmes que dans les cheptels conventionnels :

- Blanc Bleu sur Prim'Holstein (7 100 têtes), suivi par Limousin (3 400 têtes)
- Charolais sur Montbéliarde (6 500 têtes), suivi par Blanc Bleu (3 300 têtes) et Limousin (3 100 têtes).

Les croisements Lait x Lait et Viande x Viande sont également plus répandus.

Progression du croisement entre 2013 et 2018

Idele d'après Agence Bio, SPIE / BDNI et Normabev



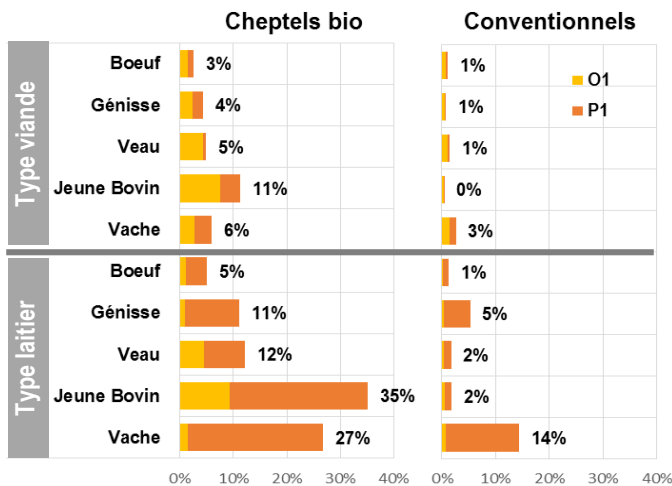
Production issue des cheptels bio

Résumé de l'étude – septembre 2020

La question de la finition, un enjeu pour la filière bio

Du fait des obstacles économiques (coût de l'aliment bio notamment), la finition pose question dans la filière animale biologique. Pour toutes les catégories animales et toutes les races, on observe en moyenne une note d'engraissement et de conformation inférieure pour les animaux issus de cheptels en agriculture biologiques. Ces classements sont également plus sensibles aux disponibilités fourragères.

La part d'animaux classés O1 ou P1 est particulièrement importante chez les jeunes bovins et chez les vaches de type laitier, où elle atteint 27 % en 2018, contre 14 % dans le conventionnel (graphe ci-dessous).



Proportion d'animaux P1-O1 par type racial et catégorie en 2018

Idele d'après Agence Bio, SPIE / BDNI et Normabev

Déclassement des animaux : 142 000 têtes vers le conventionnel

En 2018, ce sont près de 142 000 animaux qui ont quitté un élevage bio pour un élevage conventionnel ou pour être exporté à l'international. Ces animaux ont donc été en grande majorité déclassés et n'ont pu réintégrer les filières aval biologiques. Le graphe ci-contre présente ces fuites vers le conventionnel selon la destination (export / conventionnel en France), et le type de l'animal. Sans surprise et en cohérence avec le « devenir des veaux » exposé en première page, les veaux laitiers purs et croisés de moins de 2 mois représentent la part majeure de ces animaux. On dénombre également beaucoup de broutards de type viande, principalement mâles.

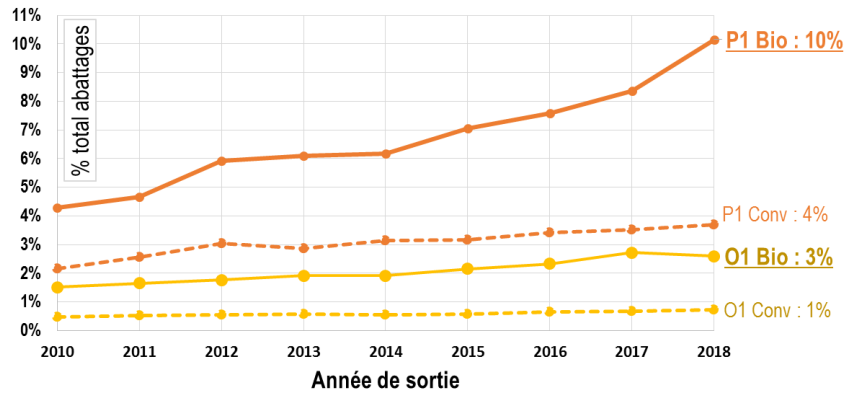
Conclusions et perspectives : une première base d'analyse

Le couplage de la base de l'Agence bio avec les données d'identification animale SPIE/BDNI et Normabev offre une précieuse source d'informations sur les cheptels bio. Ce document présente une première analyse de la production d'animaux issus de ces cheptels, sans pouvoir augurer de leur valorisation effective sous label « agriculture biologique ». Il ressort que **cette production est extrêmement dynamique** sur la période étudiée, et que la **croissance a été particulièrement prononcée entre 2017 et 2018**. En revanche, une part importante des animaux quittent les filières bio, en particulier chez les mâles : veaux laitiers (mêmes croisés) et broutards. **Ces fuites vers le conventionnel représentaient 142 000 animaux en 2018, un chiffre colossal quand on le rapporte aux 129 000 animaux issus des mêmes élevages et abattus en 2018**. Par ailleurs, l'analyse des caractéristiques à l'abattage révèlent un poids moyen inférieur en bio, ainsi qu'une plus forte proportion d'animaux maigres et de conformations inférieures. Ceci traduit les difficultés auxquelles font face les éleveurs bio pour la finition, en particulier en l'absence de valorisation sous label. Cependant, les vaches légères et moins conformées parviennent à trouver leur débouché grâce à l'importance du haché en bio (BioViandes, 2018). **Ces pertes de production permettent en creux d'identifier de possibles leviers d'action pour augmenter la production de viande bio, au-delà de l'augmentation de cheptel par conversion, qui s'est encore poursuivie depuis 2018.**

Travaux menés par Michel Douguet et Eva Groshens
Plus d'information : eva.groshens@idele.fr

Évolution de la proportion des animaux classés O1 et P1

Idele d'après Agence Bio, SPIE / BDNI et Normabev

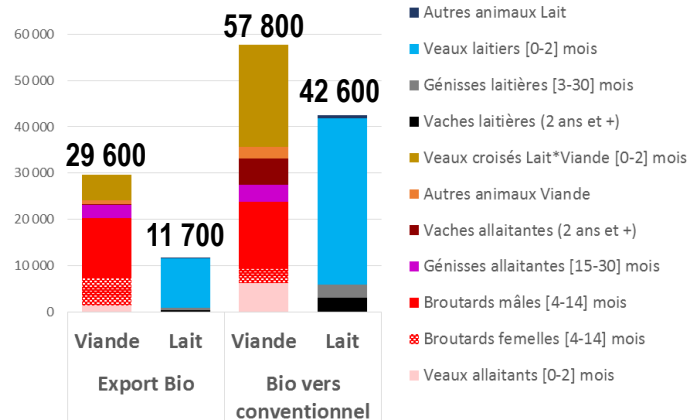


Par ailleurs, il apparaît que les notes des carcasses des cheptels bio se sont nettement dégradées : **en 2010 moins de 5 % des animaux issus des élevages bio étaient classés P1, tandis qu'ils sont 10 % en 2018.**

L'entrée en conversion non-simultanée de nombreux élevages laitiers peut expliquer cette évolution défavorable : cette modalité a pour avantage de pouvoir commercialiser plus rapidement le lait sous label bio, mais en contrepartie ne permet pas de s'affranchir de la règle des ¾ de vie. Ainsi, à l'issue des 2 ans de conversion des terres, les vaches ne peuvent pour la plupart pas encore être valorisées en bio. Il est alors désavantageux de les engraisser. On observe ainsi une part croissante de classement O1 ou P1 au sein des vaches laitières.

Animaux issus des élevages bio exportés à l'international ou vers le conventionnel en 2018

Idele d'après Agence Bio, SPIE / BDNI et Normabev



Production issue des cheptels bio

Résumé de l'étude – septembre 2020



Étude financée par Interbev, valorisant les données Agence Bio, SPIE/BDNI et Normabev